

AVIS PUBLIC RELATIF AU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2025

AVIS est par la présente donné que, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, le rôle de perception des taxes de la Municipalité de L'Ascension pour l'année 2025 est maintenant complété et a été reçu à mon bureau le 13 janvier 2025 à l'Hôtel de ville situé au 59, rue de l'Hôtel de Ville, à L'Ascension.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la Loi.

Donné à L'ASCENSION ce 30 janvier 2025.

Céline Chicoine

Directrice générale et gréffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public cihaut, sur le site Web de la Municipalité, le 30 janvier 2025 entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 30 janvier 2025.

Cálina Chicoina

Directrice générale et greffière-trésorière